

UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

18 rue de la grange batelière 75009 Paris

Tél. : 01 43 54 21 26

Fax : 01 43 29 96 20

E-mail : contact@union-syndicale-magistrats.org

Site: www.union-syndicale-magistrats.org

Paris,
le 19 février 2015

COMMUNIQUE

Livre blanc

« Souffrance au travail des magistrats. Etat des lieux, état d'alerte »

Depuis plusieurs années, l'USM alerte sur l'importante dégradation des conditions de travail des magistrats et sur la souffrance de plus en plus forte qu'ils expriment.

En raison de l'accumulation des appels à l'aide l'USM a souhaité réfléchir sur cette souffrance. Une centaine de magistrats ont accepté de témoigner, brisant ainsi la loi du silence qui trop souvent, reste encore de mise au sein de la magistrature.

Les causes de cette souffrance des magistrats, qui a parfois des répercussions physiques, sont diverses. Elles sont notamment liées à des sous-effectifs chroniques, à un management inadapté ou à une gestion défectueuse du corps.

L'USM est convaincue que des solutions concrètes peuvent y être apportées.

Ce livre blanc, accessible sur le site de l'USM, reprend certains des témoignages reçus, analyse les causes de la souffrance au travail et y propose des remèdes.

L'USM attend de la Chancellerie :

- en urgence, des recrutements visant à combler les postes vacants,
- une évaluation précise des besoins à plus long terme. A ce titre, la reprise des travaux des groupes de travail sur la charge de travail des magistrats est indispensable, ainsi que la prise en compte de données qualitatives, plus que quantitatives comme critères d'évaluation des décisions,
- le respect des droits des magistrats, notamment en termes de durée de temps de travail (temps de repos),
- la mise en place d'indicateurs de la qualité de vie au travail,
- une réelle formation, obligatoire, des chefs de juridictions au management et à l'évaluation des risques psychosociaux,
- la prise en compte des décisions des instances du dialogue social (notamment assemblées générales, CHSCT-D),
- la mise en œuvre concrète du plan d'action ministériel diffusé fin 2013.

Les magistrats oeuvrent au quotidien pour la Justice, pour les justiciables. Leurs fonctions sont passionnantes.

L'USM refuse qu'elles soient destructrices.

Le bureau de l'USM